

Ecole élémentaire Emile Barbou 22 Avenue Vignau Anglade 3350 Carbon-Blanc Tel : 05.56.06.13.50 Mail : ce.0332077d@ac-bordeaux.fr Circonscription de Lormont.	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} TRIMESTRE Date : Mardi 12 novembre 2019
---	--

Présents :

Les enseignants : Mmes Barthélémy, Baudry, Berhabe, Billard, Da Cunha, Garrigou, Jacques, Issaly, Trébuçq, Piquer, Pujol, Rouye, et Mr Labesse

Pour la municipalité : Mr Turby (maire) Mme Montsec adjointe à l'éducation, Mme Gamonet directrice du service éducation.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Giraud-Barbe, Le Franc, Leiber, Santos, Blanchard, Pierre, Soares, Trichot, Cornardeau et Bonhur.

Excusé(e)s : Mmes Bucelet (psychologue scolaire), Fabre, Piquer et Smidt (complément de service de Mme Fabre)

Les secrétaires de séance sont, pour les enseignants, Mme Berhabe et pour les Parents d'élèves, Mme Giraud-Barbe.

1) Fonctionnement de l'école

A- Bilan de la rentrée :

Celle-ci s'est bien passée.

* Les effectifs sont stables, 306 élèves à ce jour qui sont répartis comme suit :

CP : 51 sur deux classes

CE1 : 57 CE1 (arrivée du 58^{ème} lundi 18/11) sur deux CE1 et un CE1-CE2

CE2 : 60 sur deux classes de CE2 et un CE1-CE2

CM1 : 75 sur deux CM1 et un CM1-CM2

CM2 : 63 sur deux CM2 et un CM1-CM2

Les 12 élèves de l'Ulis sont comptabilisés dans leur classe d'inclusion. Ces élèves sont d'abord des élèves d'une classe et ensuite bénéficient du dispositif de l'Ulis.

Avec les 13 enseignantes de l'école, interviennent aussi 4 AESH : Mmes Bouajaj, Adjali et Ferrer en accompagnement individuel, Mme Lopes en accompagnement collectif dans l'ULIS.

Rappel sur la constitution des classes : en fin d'année, réflexion de l'équipe sur la répartition des classes pour l'année suivante. Les critères sont : mixité, niveau scolaire, comportement, affinités/animosité. Aucun autre critère n'entre en ligne de compte.

La réflexion est d'abord individuelle et débouche sur une concertation collective par niveau. Les classes sont alors constituées fin juin et ne sont plus remaniées pendant l'été sauf arrivées importantes de nouveaux élèves.

B – Des volontaires du service civique : leur rôle dans l'équipe

Nouveauté de l'année : Jonathan et Estelle ont signé un contrat de volontaire pour l'école. Ils sont présents pendant tout le temps scolaire.

Ils sont sur une mission d'aide au fonctionnement pédagogique de l'école. Ils interviennent :

- En soutien des enseignants en classe sur des activités (EPS, Arts, groupes de lecture, ...)
- Sur les récréations, ils proposent et animent un espace calme dans la salle du périscolaire pouvant accueillir un maximum de 25 élèves sur des jeux de construction, de société, de la lecture... ; ils conduisent aussi les réunions du conseil de délégués de classes pour mener une réflexion sur les récréations (type de jeux, tracés au sol, matériel, ...). L'objectif est qu'à Noël, une organisation nouvelle des récréations soit proposée pour les deux cours.
- Ils peuvent aussi accompagner les sorties à la médiathèque ou en EPS.

Parent : demande si les pauses méridiennes sont concernées ?

Directeur : Cela a été évoqué, mais ces personnes ne peuvent intervenir sur le temps municipal car il n'y aurait pas de tuteur "éducation nationale".

C – Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Une modification de la page 3 concernant l'hygiène et la tenue est adoptée par le conseil à l'unanimité.

Il est souligné que le terme « tenue vestimentaire correcte » n'est pas facile à appréhender mais il permet de rester dans ce qui est permis pour l'école sans interférer avec la sphère privée.

En même temps que le règlement, la Charte de la laïcité sera distribuée. Ces documents seront annexés à ce compte rendu.

D – Sécurité à l'école :

Les entrées et sorties de l'école fonctionnent de la même manière que l'an passé et aux mêmes horaires. Les enseignants feront attention de respecter ceux-ci, particulièrement en fin de journée.

Les parents rappellent les incivilités et les dangers des comportements de certains parents d'élèves aux abords de l'école. Ce problème de circulation des voitures persiste avec l'impression que nous répétons les mêmes choses chaque année, avec un sentiment d'impuissance partagé

Il est proposé d'installer des affiches et des informations sur le panneau d'affichage de la mairie afin de rappeler les règles élémentaires de sécurité et de respect.

Il est également demandé que la police municipale sensibilise davantage les parents.

Monsieur le Maire fait le constat que même les campagnes de verbalisation ne portent pas leurs fruits.

Un point sur les transports en bus et la vérification systématique des enfants qui montent dans le bus a été évoqué. Mr Labesse rappelle l'organisation pour la sortie de 16h30. Les élèves qui ne sortent pas vont à la garderie dans la cour du cycle 2 et dans la cour du cycle 3 se réunissent ceux qui prennent le bus (pour le multisport ou rentrer).

Il est rappelé que si un enfant est monté par erreur dans le bus, il est ramené à l'école. (Une erreur a été pointée en début d'année, c'est un cas rare lié à une confusion d'un enfant.)

La mairie confirme que toute demande de modification dans la prise en charge de l'enfant (transport en bus notamment) doit être faite par écrit par les parents.

Les PPMS :

Les deux PPMS ont été transmis à l'administration et à la ville.

Le risque intrusion : l'école n'est pas conçue pour répondre à ce genre de risque. En cas d'intrusion, le sifflet est toujours le signal à notre disposition. Tout le monde doit s'échapper le plus dans l'ordre possible et rejoindre l'un des 3 points de ralliement repérés. Seules les 2 classes à l'étage doivent s'enfermer.

Nous retravaillons cet exercice 2 fois par an pour nous améliorer.

Le risque majeur : les élèves sont confinés dans 2 salles de l'école : le réfectoire et la salle Ph. Madrelle.

Ils sont en sécurité avec l'ensemble des adultes de l'école. Les parents, avec cette information, sont invités à ne pas venir à l'école chercher leurs enfants mais à attendre les consignes qui seront données y compris sur les ondes

L'exercice aura lieu au second trimestre,

E – La coopérative scolaire, bilan financier de l'année écoulée

Les comptes ont été vérifiés et validés par deux représentants des parents d'élèves élus. Ils ont été reconnus sincères.

Bénéfices kermesse 2019 : 1205€

Coopérative septembre 2019 : 2018€

Année qui démarre avec 8387,33€ avant cotisation à l'OCCE.

La coopérative aide aux projets et sorties des élèves.

F – Le point sur l'avancement du projet de la future école

Monsieur le Directeur précise que l'école Barbou montre vraiment des signes de vétusté (volets, portes, ...).

Monsieur le Maire rappelle que l'école Barbou est propriété de Bordeaux Métropole.

La nouvelle école devrait être livrée en 09/2021, pour le moment aucun retard n'est à déplorer, le permis de construire est à l'instruction.

Le chantier devrait débuter en 02/2020 avec la destruction de la salle CALIENDE (ALSH).

Il est prévu l'installation de 2 modules attendant au centre de loisir pour pallier cette destruction.

Une réunion publique se tiendra au 1^{er} trimestre 2020 pour évoquer le point de la circulation aux abords.

II) Projets et vie de l'école

A – Les devoirs

Demande des parents : Comment s'organisent et s'harmonisent les devoirs ?

Le directeur rappelle le cadre : il ne peut s'agir que de leçons, de poésies à revoir, des lectures reprises.

Chaque enseignant s'organise comme il l'entend pour ce qui est de la répartition. Si questionnement il y a, il est préférable de rencontrer l'enseignant en 1^{er} lieu.

Il ne faut pas perdre de vue, que tout au long de leur scolarité, les élèves seront confrontés à des enseignants proposant des fonctionnements différents.

B – Projets de classes

- Mme BARTHELEMY : 1 CE1 + 1 CE2 + 2 CM1 : projet solidaire avec échange de lettres, marché de Noël, vide grenier et retour sur projet en juin. Cette année c'est au profit de l'association Toit Carbon Blanc.
- Mme ISSALY : CPB + 2 CE1 + CE1/CE2 + 2CE2 : chorale axée sur l'éducation à la santé et à la citoyenneté. Représentation en juin.
Les chants sont travaillés dans les classes puis en collectif avec deux groupes au regard des effectifs.
- Mme JACQUES : 2 CM2 : classe découverte de 3 jours au domaine de Bombannes avec activités sportives (accrobranche, VTT, environnement)
- Médiathèque : Les visites à la médiathèque auront toujours lieu ainsi que des projets initiés par les bibliothécaires.

C – EPS : matériel, salles et terrains

Les cycles natation (9 à 12 séances) ont toujours lieu pour toutes les classes. L'objectif reste le même, faire en sorte qu'à l'issue de leur scolarité primaire, les élèves soient nageurs.

Le CROSS s'est bien déroulé en octobre et constitue un temps fort de l'année. Les élèves y trouvent une réelle motivation.

2 salles sont de nouveau mises à disposition cette année : Le foyer municipal (1/2 journée par semaine) et la salle de tennis de table trois fois par semaine.

La salle Philippe MADRELLE et l'espace Favols sont toujours utilisés également.

La commande de matériel faite par l'école est en attente de validation.

Monsieur le maire convient que la situation n'est pas idéale, il informe le conseil d'école que le nouveau gymnase sera remplacé bientôt : le chantier débute en février 2020 avec une livraison prévue pour septembre 2020.

Les parents d'élèves demandent que le cheminement actuel soit éclairé et que le site soit sécurisé pendant les travaux. Ceci est confirmé.

Ils demandent aussi qu'une attention soit portée sur l'hygiène des enfants s'agissant des tenues de sport. Monsieur Labesse, précise qu'il est déjà compliqué de faire venir les élèves avec une paire de baskets dans leur sac, il semble donc peu probable d'obtenir la tenue complète. Néanmoins les enseignants partagent cette préoccupation.

D – Le périscolaire, son fonctionnement (restauration, activités)

L'équipe a changé quasi intégralement mais le fonctionnement général reste le même.

Le directeur fait une parenthèse sur le fait que les élèves ne mangent pas ou très peu, certains s'y refusent. Il y a donc beaucoup de gâchis et des enfants qui ont le ventre vide pour travailler l'après-midi. Ce n'est pas dû qu'aux repas proposés.

Monsieur le maire précise qu'un point insatisfaction va être fait sur les repas conçus par le nouveau prestataire en place depuis février 2019, le goût n'y est pas.

- Les parents expliquent que les enfants mangent dans le bruit, que les agents au nombre de 5 crient énormément et que cela ne change rien, que la sérénité n'est pas là pour cette pause repas.
- La mairie explique qu'un seul agent est présent auprès des enfants (environ 100), les 4 autres étant au service des plats et à la plonge.
- Les parents : La personne qui s'occupe de la surveillance crie beaucoup, un agent pour une centaine d'élèves, ce n'est pas suffisant.
- Mr le maire propose d'apporter des réponses ultérieurement parce qu'il s'agit là d'un problème humain.

Les repas sont affichés par le service périscolaire. Il est demandé que cette affichage soit constant. L'application n'est en effet pas utilisée par tous les parents.

Il est demandé par les parents d'élèves une communication sur les repas végétarien obligatoire.

Les parents se questionnent sur l'intérêt de la rotation des équipes périscolaires (thème abordé chaque année) et sur l'âge des animateurs.

Mr Labesse n'a pas le sentiment que leur âge les mette en difficulté, mais il n'est pas, lui aussi, convaincu par la rotation des équipes à chaque rentrée.

La mairie espère que les équipes d'animation seront stabilisées l'année prochaine, il y a eu cette année réorganisation suite au départ d'une responsable l'année dernière.

Mr le Maire : Le métier est en tension puisque les individus ne se destinent pas à rester sur le long terme.

Madame Issaly précise néanmoins qu'il y a des animateurs qui sont sur la commune depuis plusieurs années et sont changés d'école chaque année

Mairie : Il y a une obligation à faire des contrats de 12 mois, nous avons le souci de faire tenir ceux-ci de septembre à septembre

III) Parcours de l'élève

A – Dispositifs d'aide : APC, stages, RASED

Nous avons toujours les 36h d'APC qui sont proposées en mathématiques mais surtout en français. La mise en place n'est possible qu'avec l'accord des parents.

Elles sont placées sur la pause méridienne ou après 16h30, selon le choix de l'enseignant.

Les stages de remise à niveau ont de nouveau eu lieu la dernière semaine d'août pour les élèves de CM1 et CM2. Ils ont donné toute satisfaction. Il est possible que ce dispositif soit reconduit en avril.

Le dispositif d'aide aux devoirs n'a pas été mis en place sur la 1^{ère} période.

Le périscolaire propose un temps pour les devoirs qui est différent de ce qui est proposé par les enseignants. Il permet cependant aux enfants de faire leur travail avant de rentrer à la maison.

Mme Bucelet reste la psychologue scolaire en appui. Elle couvre toujours un vaste secteur mais s'efforce de répondre à chaque fois qu'il y a nécessité.

B – L'Ulis dans l'école

Dispositif qui offre à des élèves avec handicap, la possibilité de partager leur temps scolaire entre l'inclusion dans leur classe d'âge, le temps dans l'Ulis et les soins.

Lorsqu'elle est "sans élève" Mme Berhabe peut travailler en soutien à l'équipe, avec des élèves des autres classes en co-intervention ou dans sa classe.

C – Suivi des élèves et communication aux familles

Chaque élève est détenteur d'un cahier de liaison entre l'école et la famille qui permet à l'information de circuler. A tout moment les parents peuvent demander un rendez-vous à l'enseignante de leur enfant ou au directeur.

A partir de cette année, la consultation du LSU se fera sur internet. Chaque famille devra créer son compte sur **educonet**. Une information sera donnée par l'école et le directeur pourra accompagner les familles, si nécessaire.

Les parents demandent si les enseignants sauront si les parents ont consulté les LSU en ligne ?

Mr Labesse précise que normalement nous devrions avoir cette information mais que ce sera à voir au moment de la mise en œuvre fin janvier.

IV) Divers

A – Des dates

Mardi 17 mars et vendredi 26 juin : Conseils d'école n°2 et 3

Vendredi 13 décembre : Spectacle de magie pour Noël autour de trois représentations pour éviter d'avoir trop d'élèves spectateurs en même temps

Mardi 17 décembre : Marché de Noël

Mardi 19 juin : Kermesse

B – L'hygiène des sanitaires, des abords de l'école

Les sanitaires du bâtiment réfectoire ont mis du temps à être réparés ce qui a expliqué les difficultés en ce début d'année. C'est chose faite.

Par ailleurs, les toilettes sont nettoyées deux fois par jour.

Les parents d'élèves demandent qu'une charte ou une sensibilisation des enfants soient réfléchies pour le bien-être de tous. Des enfants souffrent des mauvaises conditions d'hygiène.

Il est toujours constaté qu'il manque dans les classes le savon et les essuie mains. Ce devrait rentrer dans l'ordre.
que les abords de l'école sont abondamment souillés par les pigeons.

Monsieur le maire s'engage à faire nettoyer fréquemment l'entrée.

Les parents d'élèves déplorent le manque de réactivité de la mairie sur ces sujets de base et récurrents.

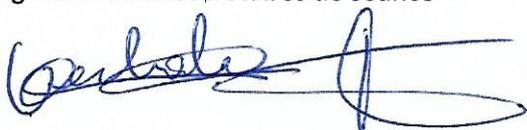
C – Les boîtes aux lettres de l'école, des associations de parents d'élèves

Ces boîtes sont fréquemment vandalisées. Il est proposé de les intégrer dans la porte d'entrée de l'école.

Pour finir, Mr Labesse ajoute que notre photocopieur n'est pas assez performant. La Mairie répond que la question est en cours d'étude pour en avoir plus performant.

La séance est levée à 20h00

Signatures des secrétaires de séance



Signature du directeur

